

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 19 mars 2019 à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Jean-Sébastien Savaria, M. Yves Guérette et M. Michaël Bernier président.

Est également présente :

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante (19h50), M. Michael Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

19-03-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2019;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 18 mars 2019;
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Contrat de travail de la secrétaire-trésorière
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget pour achats petits outils
 - 6.2 Recertification PR – module manquant 2018
 - 6.3 Demande achat - matériel
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Suivi sur les différentes demandes d'entraide
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
 - 9.1 Fond AgriEsprit de FAC
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert et en ajoutant le point 6.3 Demande achat matériel

19-03-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2019**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2019.

19-03-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 18 MARS 2019

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Jean-Sébastien Savaria et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 18 mars 2019.

19-03-23

CONTRAT DE TRAVAIL DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Considérant le contrat de travail préparé par la secrétaire-trésorière;

Considérant les discussions intervenues en séance préparatoire entrent les membres du conseil;

Il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'article 1 à 3 du contrat présenté. L'adoption des autres articles est reportée à une séance ultérieure.

19-03-24

BUDGET POUR ACHATS PETITS OUTILS

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur à faire l'acquisition de petits outils tels que des pinces, tournevis et autres, pour la somme de 1000\$ avant taxe.

19-03-25

RECERTIFICATION PR – MODULE MANQUANT 2018

Considérant que le service de sécurité incendie de la Régie a été mandaté pour l'application du service de PR-1;

Considérant que la certification doit être maintenue annuellement ;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la recertification de PR-1 pour le module manquant de 2018 au coût de 350\$ par groupe de 8 personnes.

19-03-26

DEMANDE ACHAT - MATÉRIEL

Il est proposé par M. Jean-Sébastien Savaria, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à procéder à l'achat de deux (2) supports pour cylindre, deux (2) courroies de retenue, de feuille absorbante, d'un sac fontainier et d'un bidon d'essence en métal pour un budget de 494 \$ plus taxes, selon l'information donnée par le directeur.

SUIVI SUR LES DIFFÉRENTES DEMANDES D'ENTRAIDE

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRES INFORME LES MEMBRES DU CA ET LE DIRECTEUR QUE LES ENTENTES SAINT-EUGÈNE SONT SIGNÉES. LES ENTENTES AVEC RIPI LOUIS-AIMÉ-MASSUE SONT PRÊTES À SIGNER. LA RÉGIE EST EN ATTENTE DE NOUVELLES DE LA PART DE SAINTE-HÉLÈNE, DE SAINT-GUILLAUME ET DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES :

FOND AGRIESPRIT DE FAC

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE INFORME LES MEMBRES DU CONSEIL ET LE DIRECTEUR QU'IL EXISTE UN FINANCEMENT DISPONIBLE POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE. LES MEMBRES DU CONSEIL ET LE DIRECTEUR AUTORISE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE A PRÉSENTÉ LE PROJET SUIVANT : TERMINER L'ACQUISITION DU MATÉRIEL DE DÉSPRISONNEMENT À BATTERIE.

VARIA :

GOUTTIÈRE POUR LE PLANCHER DE LA CASERNE 60

SUITE AU MÉNAGE DES CASERNES, IL DEVIENT IMPORTANT DE FAIRE CHANGER LES GOUTTIÈRES DU PLANCHER QUI NE SONT PLUS ADÉQUATES. UNE DEMANDE DE SOUMISSION SERA PRÉSENTÉE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX.

INCENDIE

Aucun point

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

19-03-27

LEVÉE DE LA SÉANCE


À vingt heures vingt-huit (20h28), il est proposé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (22e) jour de mars 2019.



Michaël Bernier, président



Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière